



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 59825

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les accidents de conducteurs narcoleptiques qui conduisent sans permis. La narcolepsie ou « maladie de Gélineau » est un trouble du sommeil chronique. Elle est caractérisée par un temps de sommeil excessif : l'individu ressent une extrême fatigue et peut s'endormir involontairement à un moment non adapté, comme au travail, à l'école, ou dans la rue. Compte tenu du risque d'accident, la narcolepsie n'est pas compatible avec la conduite automobile. Pourtant trop de conducteurs narcoleptiques se permettent encore de continuer à conduire malgré leur interdiction. C'est pourquoi il aimerait savoir si le Gouvernement compte mettre en place un dispositif plus restrictif et plus approprié afin d'éviter ces drames.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59825

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5766